

La République du Centre, 9 octobre 2017

AUVILLIERS-EN-GÂTINAIS ■ Ils ont déjà trouvé preneur

Deux logements au presbytère

Le presbytère du village, restauré et transformé en appartements, a été inauguré vendredi en présence de nombreux élus.

Cest pour admirer le presbytère flam-bant neuf que le maire Jean-Marc Pointeau et ses élus ont accueilli sénateurs, conseillers départementaux, régionaux, élus locaux ainsi que le sous-préfet Paul Laville, à une visite de ce village typique du Gâtinais de 382 habitants.

Après le château d'eau, le columbarium et la statue de Saint-Laurent au pignon de l'église, les invités ont découvert le local réhabilité de l'ancien presbytère.

Un gain de 120.000 kWh/an
Les travaux décidés par la municipalité offrent deux logements privés de 58 et 67 m², déjà alloués à des locataires. Le projet, d'un montant de 43.200 €, a bénéficié du fonds de soutien de l'investissement d'Etat (40 %) ainsi que du contrat régional de solidarité territoriale (8,5 %). Monique Bévère, présidente du syndicat Beauce-Gâtinais en Pithi-



VISITE. Le maire a fait visiter les lieux à ses invités, les élus du Loiret et de la région.

venais a noté que cette réhabilitation était « le dernier dossier » instruit par ses services pour une commune de l'ancien canton de Bellegarde qui, aujourd'hui, ne fait plus partie du syndicat. La commune s'est chargée de financer les 51 % restants de la facture.

Le conseiller régional Fabien Verdier a précisé que le financement de la réhabilitation thermique des

logements va permettre de réaliser un gain de 120.000 kWh/an.

Delphine Sautarel, directrice de l'agence bellegardoise du Crédit agricole, et Nicole Péron, ancienne directrice, ont remis symboliquement un chèque de 900 € au maire. Cette somme représente l'aide apportée à la réalisation de la statue de Saint-Laurent. ■

PROJETS

D'autres projets sont actuellement en gestation, notamment la construction d'une nouvelle cuisine jouxtant la salle Raymond-Côme, avec des sanitaires, ainsi que l'agrandissement du terrain de jeux, avec un terrain appartenant à la commune et doté d'une mare.